

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La loi d'orientation du 8 juillet 2013, en son article 13, pose le principe du socle commun : « La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés au cours de la scolarité. Le socle doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté. Les éléments de ce socle commun et les modalités de son acquisition progressive sont fixés par décret, après avis du Conseil supérieur des programmes. ». L'article 4 précise : « (la formation scolaire) développe les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication. ».

Si la loi confirme ainsi le principe du socle commun défini par le décret du 11 juillet 2006, elle invite en même temps à le faire évoluer. Son « rapport annexé » demande notamment de « repenser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et de mieux l'articuler avec les enseignements ». Il indique également : « La conception et les composantes du socle commun seront donc réexaminées par le Conseil supérieur des programmes, afin qu'il devienne le principe organisateur de l'enseignement obligatoire dont l'acquisition doit être garantie à tous. »

Cette scolarité obligatoire couvre dix années de la vie et de la formation des enfants et correspond pour l'essentiel aux enseignements de l'école élémentaire et du collège. Précédée pour la plupart d'entre eux par une scolarisation en maternelle qui leur a appris à vivre ensemble et à apprendre ensemble, la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans poursuit cet objectif de formation et de socialisation. Elle donne aux élèves les moyens de construire *une culture commune* qui leur permettra de s'épanouir personnellement, de développer leur sociabilité, de s'insérer dans la société où ils vivront, de participer, comme citoyens, à son évolution. Lors de cette scolarité obligatoire, les élèves acquièrent les *connaissances et compétences* indissociables qui leur permettront d'accéder à un métier et de poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie choisie. Elle concerne tous les élèves.

Cette culture commune doit être équilibrée dans ses contenus et ses démarches :

*Elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique.

*Elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en

société.

*Elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure.

* Elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.

Le socle commun définit les connaissances et les compétences qui ouvrent à tous les élèves cet accès à une culture vivante. Il doit les conduire à maîtriser les langages fondamentaux qui permettront de concevoir une représentation ordonnée et rationnelle du monde. Cette culture scolaire accompagne et favorise le développement physique, cognitif et sensible ; elle permet d'agir, de conquérir et d'exercer ainsi progressivement sa liberté et son statut de citoyen responsable. L'acquisition de cette culture est indispensable pour réduire les inégalités et permettre l'accès de tous au savoir.

Au cours de la scolarité obligatoire, les élèves s'approprient des savoirs et acquièrent des compétences dans tous les grands champs de l'expérience et de la connaissance. Dans cette perspective, les connaissances ne sauraient s'opposer aux compétences, conçues comme capacité à mobiliser des ressources (savoirs, mais également savoir-faire ou savoir-être) devant une tâche ou une situation complexe. L'élève apprend à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche ou un projet, dans une situation nouvelle, inattendue ou complexe. Les enseignants planifient et choisissent la façon la plus pertinente de parvenir à cet objectif en combinant des démarches qui mobilisent les élèves, et centrent leurs activités et celles de la classe sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès. Connaissances et compétences sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage.

Les connaissances et compétences à acquérir dans le cadre du socle commun relèvent de cinq domaines de formation, dont l'ensemble définit les composantes de la culture commune.

1- Les langages pour penser et communiquer

2- Les méthodes et outils pour apprendre

3-La formation de la personne et du citoyen

4-L'observation et la compréhension du monde

5-Les représentations du monde et l'activité humaine

Ces cinq domaines ne se déclinent pas séparément. Ils ne correspondent pas à de

nouvelles disciplines qu'il serait possible d'appréhender distinctement les unes des autres, mais à de grands enjeux de formation. Chaque domaine de connaissances et de compétences requiert la contribution de toutes les disciplines et démarches éducatives, chaque discipline apporte sa contribution à tous les domaines. Il y a bien sûr des recouvrements et des correspondances d'un domaine à l'autre. Tous les domaines par exemple sollicitent les langages. Les domaines 4 et 5, étroitement complémentaires, mettent tous deux en jeu l'activité humaine et la volonté des hommes de comprendre le monde dans lequel ils vivent.

Pour chacun des cinq domaines concernés, le socle définit les objectifs visés, les connaissances et compétences correspondantes, et les principaux champs d'activité dans lesquels se construisent ces connaissances et compétences. Les quatre types de connaissances et de compétences définis dans chaque domaine pourront servir de repères pour l'évaluation du socle commun.

Comme le Conseil supérieur des programmes l'a indiqué dans la Charte des programmes, le socle commun constitue « le programme général correspondant aux cycles de l'école élémentaire et du collège ». C'est donc volontairement que la présente rédaction du socle commun s'en tient aux principes généraux.

Le socle commun définit les connaissances et compétences visées au terme de la scolarité obligatoire. Leur acquisition se fait bien sûr progressivement, tout au long des trois cycles qui organisent la scolarité de l'école élémentaire et du collège. Il reviendra aux programmes détaillés de préciser la nature et le niveau des connaissances et compétences visées par cycle et par domaine de formation, ainsi que la contribution des disciplines d'enseignement à cette formation.

La validation du socle commun pour tous les élèves est aussi stratégique que les contenus enseignés

Pour que la mise en œuvre du socle soit satisfaisante, elle doit comprendre des procédures d'évaluation adaptées. La conception même du socle commun appelle une attention rigoureuse portée aux apprentissages et un encouragement aux élèves à apprendre. Les objectifs, principes et modalités ici présentés visent à assurer cette cohérence de la démarche.

Des objectifs cohérents avec l'évaluation du socle commun

1. Donner à l'évaluation un statut clair et éviter qu'elle ne connaisse une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes. Eviter les calculs artificiels de moyennes ou la multiplication excessive des items, qui font perdre le sens du projet global de formation.
- 2.

3. Mettre en place une évaluation positive permettant de valoriser différents niveaux de réussite en établissant un bilan plus riche qu'une réponse binaire en termes de succès et d'échec.
- 4.
5. Prendre en compte l'ensemble des compétences définies par le socle commun et ne pas se limiter à celles évaluées par les épreuves classiques.

Des principes pour repenser l'approche de l'évaluation

1. Rechercher une procédure simple et cohérente associant une évaluation progressive des acquis des élèves à chaque fin de cycle et une validation terminale du socle commun. Mettre fin à la concurrence entre l'évaluation des programmes et l'évaluation du socle et assimiler la délivrance d'un brevet redéfini et la validation du socle.
- 2.
3. L'école devant garantir à chaque élève un niveau de connaissances et compétences suffisant dans l'ensemble des domaines, éviter des mécanismes artificiels de compensation et définir un niveau au moins suffisant dans chaque domaine.
- 4.
5. Privilégier des mécanismes d'évaluation qui constituent en même temps un outil favorisant une réflexion collégiale dans les écoles et les établissements. Définir des procédures garantissant l'équité des évaluations et des résultats.

Des modalités d'évaluation renouvelées

1. Permettre, pour chaque type de connaissances et compétences évalué, d'identifier plusieurs niveaux de réussite. Le CSP fera des propositions en ce sens dans le cadre des programmes détaillés. Adapter chaque fois que nécessaire les modalités d'évaluation au domaine concerné.
- 2.
3. Sans préjuger des conditions dans lesquelles les élèves ayant validé le socle pourront accéder aux classes de seconde, il faut permettre aux élèves qui ne l'auraient pas validé totalement en fin de scolarité au collège de le préparer à nouveau et de compléter par la suite cette validation.
- 4.
5. La maîtrise progressive des connaissances et compétences ayant pour but de permettre aux élèves de réaliser, individuellement ou en groupes, des tâches complexes faisant appel à plusieurs domaines de formation, faire une place à ce type d'activités dans les procédures d'évaluation.

Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer

Le domaine des langages fondamentaux est le plus transversal de tous. L'élève y acquiert des savoirs et compétences sollicités comme outils de pensée, de communication, et de travail. Ces outils sont utilisés dans tous les champs du savoir et dans la plupart des activités.

L'élève apprend à lire, comprendre et exploiter des textes, des documents divers, des images et des sons, des énoncés scientifiques, des données numériques, des tableaux et des graphiques. Il sait écouter les autres, parler et communiquer en s'adaptant à des situations de communication variées. Pour cela, il maîtrise des codes, des règles, des systèmes de signes et de représentation et développe ses facultés d'interprétation et de distanciation. Il aura appris à identifier ce qui est attendu dans une consigne, à utiliser les informations fournies par les différents éléments qui composent un document, à connaître les conventions qui régissent les principaux types d'écrits scolaires ou non scolaires.

Cette maîtrise le rend capable d'apprendre, de réaliser des tâches et de résoudre des problèmes ; elle est indispensable pour accéder à d'autres savoirs et à une culture équilibrée.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- *Maîtriser la langue française*

La maîtrise de la langue française est un objectif central et prioritaire. Elle repose sur un enseignement spécifique mais relève aussi de la pratique de tous les autres enseignements et de la participation à la vie scolaire. Elle doit permettre à l'élève de s'exprimer et de comprendre, à l'oral comme à l'écrit et elle suppose la connaissance des régularités qui organisent la langue. Elle est l'outil premier de l'égalité des chances et de la liberté du citoyen.

L'élève développe une expression orale claire et organisée pour parler, communiquer et argumenter.

Il sait choisir le registre de langue et le type de discours en fonction de la situation. Il prend en compte les destinataires et sait les écouter. Il est conscient de la diversité des usages du français.

Il lit et comprend en développant son attention à tous les éléments du texte et en sachant moduler sa lecture en fonction des textes et de leur difficulté. Il est capable de vérifier le sens de ce qu'il lit. Il sait extraire avec pertinence et de façon critique des informations issues de différentes sources. Il a appris à tirer profit et plaisir de ce qu'il lit.

Il a été entraîné à affiner sa pensée au moyen de l'écrit, à rechercher la formulation qui convient le mieux et à vérifier la qualité de la langue qu'il emploie. Il utilise à bon escient

les règles grammaticales et orthographiques¹, il emploie un vocabulaire juste et précis. Il a pris goût à l'écriture.

- *Pratiquer des langues étrangères ou régionales*

Pratiquer une langue vivante étrangère ou régionale, c'est savoir l'utiliser de façon pertinente et appropriée dans des situations de communication variées correspondant à des moments de la vie quotidienne, dans un contexte socioculturel donné.

L'élève comprend des messages oraux et écrits, s'exprime et communique à l'oral et à l'écrit de manière simple mais efficace. Il s'engage dans des dialogues, prend part à des conversations. Il connaît et applique les règles de communication : il choisit le registre et le type de discours en fonction de la situation et de ses propres intentions et sait écouter ses interlocuteurs.

Il est en mesure de remarquer des similarités et des différences d'organisation entre le français et les autres langues apprises. Il s'est approprié le code linguistique (lexique, phonétique, syntaxe) ainsi que les normes de relations sociales associées aux langues qu'il apprend, et il a été sensibilisé à la dimension culturelle propre aux langues étrangères ou régionales qu'il utilise, modes de vie, traditions, expressions artistiques, etc.

La mobilité accrue des personnes et l'internationalisation de tous les échanges impliquent la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle et la pratique d'au moins deux langues vivantes étrangères ou régionales dont l'anglais.

- *Utiliser des langages scientifiques*

L'élève acquiert les bases de langages scientifiques qui lui permettent de formuler et de résoudre des problèmes, de traiter des données dans toutes les disciplines.

L'élève a compris ce qu'est un système de numération. Il donne sens à l'écriture et la lecture des nombres ce qui lui permet le calcul, mental et écrit, exact et approché, d'estimation et de contrôle, notamment en mobilisant les ordres de grandeur.

Il les utilise pour résoudre des problèmes impliquant des quantités et des grandeurs mesurables (géométriques, physiques, économiques, ...), en particulier des problèmes de changement d'échelles, de proportionnalité.

Il lit des plans (bâtiments, machines, métro, ...), se repère sur des cartes. Il utilise des représentations d'objets, d'expériences, de phénomènes naturels, comme les schémas, croquis, maquettes, patrons, figures géométriques... Il est initié à la représentation graphique des réseaux (routiers, ferroviaires, internet, sociaux, ...).

Il organise et visualise des données de natures diverses à l'aide de tableaux, de

graphiques, de diagrammes qu'il est capable de lire, interpréter, commenter et produire lui-même.

Il a pris conscience de l'intérêt du langage symbolique pour modéliser, étudier des dépendances entre données statistiques, les représenter graphiquement, résoudre des problèmes, démontrer.

L'élève sait que les équipements informatiques utilisent une information codée et il est initié au fonctionnement, au processus et aux règles des langages informatiques ; il est capable de réaliser de petites applications utilisant des algorithmes simples.

- *S'exprimer et communiquer*

L'épanouissement de la personnalité et le développement culturel de l'élève appellent la rencontre avec des pratiques artistiques variées.

Sensibilisé à la démarche artistique, l'élève a appris à s'exprimer et à communiquer par l'art et a découvert les particularités des langages artistiques. Il réalise des représentations visuelles, plastiques et sonores et en justifie les choix et les intentions en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des œuvres musicales, plastiques, filmiques, photographiques.

L'évolution des moyens de communication, la place des images fixes ou mobiles et des univers sonores, la diversité de leur production et de leurs supports, le déploiement des supports numériques et des réseaux à tous les niveaux de la société, rendent nécessaire la connaissance de leur mode de production et de signification, et des codes qu'ils utilisent. L'élève en identifiant la nature et le fonctionnement de ces différents types de communication en comprend les enjeux, est capable de les démystifier et accède à un usage raisonné et responsable des médias.

L'expression et la communication mettent en jeu le corps et supposent à la fois aisance et maîtrise de soi. Par les activités impliquant le corps (travail sur la voix, sports, danse, mime, arts du cirque, pratiques théâtrales, jeux...), l'élève a appris à se contrôler et à entrer en relation avec autrui.

L'élève doit pouvoir s'engager dans un dialogue verbal et gestuel, construire une stratégie, utiliser ou élaborer des techniques efficaces pour réaliser une performance sportive, s'impliquer dans des rencontres inter-individuelles, oeuvrer dans un collectif, se déplacer dans des environnements divers. Il sait lire et comprendre l'espace et ses contraintes, les systèmes de signes et symboles, la nature de l'opposition, le milieu naturel ou humain. Il tente de maîtriser son énergie et les émotions générées par la pratique et l'enjeu.

Champs d'activités correspondants

L'enseignement du français contribue à faire acquérir la maîtrise de la langue en faisant

de celle-ci un objet d'étude dans un apprentissage programmé, progressif et explicite. Les langages sont à la fois des objets de savoir et des outils, toutes les disciplines contribuent à leur acquisition. Cette acquisition passe par des activités d'écriture intensive et des échanges verbaux structurés (ateliers d'écriture, ateliers d'éducation aux médias et à l'information, exposés, débats argumentés, interactions linguistiques ...), des productions artistiques individuelles et collectives, des activités physiques et sportives, des activités de recherche permettant de mobiliser différents langages pour décrire des phénomènes, organiser des données et les interpréter, pour raisonner, argumenter et pour communiquer ses recherches et ses résultats à l'écrit et à l'oral.

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre

Les méthodes et outils pour apprendre, requis par les études et la formation tout au long de l'existence, ne constituent pas un enseignement en soi, mais doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, pendant la scolarité obligatoire, dans tous les enseignements et espaces de la vie scolaire.

Leur maîtrise progressive développe l'autonomie et le goût de l'initiative ; elle doit favoriser l'implication dans le travail commun, la recherche et la coopération.

Objectifs de connaissances et compétences pour la maîtrise du socle commun

Maîtriser les techniques usuelles de l'information et de la documentation

L'élève connaît les principes de la production de l'information et de son accès (notions de sources, de documents, auteur, éditeur, classement, dépôt légal, droits...). Il a abordé des éléments d'histoire de l'écrit et de ses supports. Il s'est initié à l'usage des outils de recherche et au traitement de l'information sur tous supports. Il sait confronter différentes sources d'information et s'interroger sur la crédibilité que l'on peut accorder à ces sources.

L'élève est initié à l'usage de l'internet, il maîtrise la navigation hypertexte, il est capable de créer des documents pour les adresser à divers destinataires. Il sait utiliser des sites collaboratifs, et garder la mémoire de ses travaux.

Il sait synthétiser et restituer l'information à l'oral et à l'écrit. Il est conscient de la complexité de ce champ dans les sociétés contemporaines et de la nécessité d'être un récepteur et un utilisateur critique et honnête de l'information. Il a compris que l'information ne suffit pas à la connaissance mais qu'elle en est une première étape.

L'élève connaît les principales techniques de production et de diffusion de l'information selon les supports, il a développé de l'intérêt pour la presse écrite et audiovisuelle et sait

s'y repérer par la connaissance des codes. Il sait confronter les points de vue sur les événements, prendre conscience de la diversité des choix et des opinions, apprécier la validité d'une information.

- Maîtriser les techniques et les règles des outils numériques

L'élève connaît l'organisation matérielle et logicielle d'un environnement numérique : clavier, logiciels de bureautique (en particulier le traitement de texte) dont les logiciels libres.

Il est capable d'organiser et de traiter des données numériques à l'aide d'un tableur ; il peut exploiter et produire un document en combinant plusieurs types de composants (textes, sons, images, tableaux, liens...). Il sait utiliser un site collaboratif dans le cadre scolaire et connaît les règles de bienséance et de civilité de la communication et de la discussion numérique.

Il peut se servir de sa connaissance des outils et du fonctionnement des réseaux pour gérer, organiser, effectuer une bonne part de son travail scolaire, seul et en collaboration avec d'autres.

L'élève est sensibilisé aux principes de la propriété intellectuelle et de la création numérique. Il a acquis une conscience des potentialités des modes de communication numériques, de leur rôle dans la vie sociale et économique mais aussi des risques qu'ils présentent et de leurs limites. Il a en particulier appris à protéger ses données personnelles et son intimité, et à respecter celles d'autrui.

- Acquérir la capacité de coopérer et de réaliser des projets

L'élève a acquis autonomie et initiative en les exerçant régulièrement dans des activités de projets, sur des périodes progressivement de plus en plus longues, qui lui ont permis pour la réalisation de ces travaux de mettre en œuvre des compétences multiples. Il a aussi pu à cette occasion mettre en relation des compétences acquises dans des disciplines diverses et approcher des tâches complexes.

La classe, l'école, l'établissement sont des collectivités riches de potentiel, d'entraide et de mutualisation des savoirs. L'élève sait travailler en équipe, écouter les autres, argumenter son point de vue, négocier et rechercher un consensus, accepter une répartition du travail. L'utilisation des outils numériques contribue à ces modalités d'organisation, d'échange et de collaboration.

- Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages

L'élève a acquis la capacité de se projeter dans le temps, d'anticiper une situation, de planifier une tâche. Il sait gérer les étapes d'un devoir, mémoriser de façon rationnelle ce

qui doit l'être et organiser son travail en fonction des véritables enjeux d'un apprentissage. Il comprend qu'une tâche scolaire n'est pas une fin en soi et qu'elle est presque toujours au service d'un apprentissage.

Pour y parvenir, l'élève a développé sa curiosité. Il s'intéresse aux connaissances et met en œuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de connaissances, de ressources physiques, la concentration, le goût de l'échange et du questionnement, le respect des consignes.

Il sait identifier un problème, proposer une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, rectifier une erreur, mettre à l'essai plusieurs solutions. Il attache une importance particulière aux corrections qui lui permettent de progresser.

Il mobilise des ressources documentaires, numériques ou imprimées, utilise de manière raisonnée les dictionnaires, manuels, revues et encyclopédies (y compris ceux que l'on trouve sur internet), les potentialités du traitement de texte et d'autres outils bureautiques courants.

L'élève a appris à se constituer des outils personnels de travail efficace : prise de notes (notamment manuscrites), brouillons, fiches, lexiques, nomenclatures, plans, croquis..., adaptés à chaque situation.

Champs d'activité correspondants

Apprendre à apprendre et à comprendre est un enjeu qui concerne l'ensemble des champs et des disciplines. Les méthodologies du travail ne s'apprennent qu'en situation. Mais il faut leur consacrer le temps nécessaire et les explicitations suffisantes. L'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas enseigné.

Un équilibre doit être trouvé entre des activités collectives et des activités individuelles ; la mise en commun des recherches, des pratiques et des difficultés permet de lever bien des obstacles.

En outre, savoir apprendre une leçon, rédiger un devoir, préparer un exposé, travailler à un projet, requiert l'usage de tous les outils à la disposition de l'élève, la fréquentation des bibliothèques et centres de documentation, l'usage de l'ordinateur. Le recours à ces outils et aux ressources de ces lieux doit donc faire l'objet lui aussi d'un apprentissage planifié.

L'élève, par des mises en ligne, la publication, l'exposition, le spectacle, les rencontres sportives ..., apprend à partager et à participer à des productions communes qui stimulent son intérêt.

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen

Dans le respect de l'éducation donnée par la famille, l'école a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Elle introduit aux contraintes et aux joies de la vie en groupe. Elle transmet la connaissance des principes et des valeurs inscrits dans la constitution de notre pays. Elle permet d'acquérir des capacités d'esprit critique et de jugement, en même temps que le sentiment d'appartenance à une collectivité. Ce domaine a pour objectif de développer l'aptitude de chacun à vivre de manière autonome et à participer activement à l'amélioration de la vie collective.

Il s'appuie sur trois catégories de principes complémentaires:

1) ceux qui permettent à la fois l'autonomie de chacun et la coexistence des libertés de tous: la liberté de conscience, d'expression et de choix du sens que chacun donne à sa vie ; l'ouverture aux autres et la tolérance réciproque ; la capacité de juger et d'agir par soi-même ainsi que de répondre de ses idées et de ses choix. L'élève apprend à reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie.

2) ceux qui relèvent à la fois de la discipline et de la communauté des citoyens : l'élève comprend le bien-fondé des règles régissant les comportements individuels et collectifs, il se conforme à ces règles et connaît le sens du droit et de la loi. Il apprend et pratique le refus de l'injure, l'égalité de considération des personnes, la solidarité, l'entraide, la coopération. Il comprend la notion d'intérêt général, et acquiert le sens de la participation à la vie démocratique.

3) ceux qui ressortissent aux conditions sans lesquelles les apprentissages scolaires ne sauraient avoir de dimension émancipatrice : l'élève acquiert le goût du dialogue et de la confrontation des idées, développe sa sensibilité ainsi que son jugement critique, apprend à rechercher la vérité et à résister à toute forme d'endoctrinement.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- *Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres*

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale et civique qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. Mais cette sensibilité doit s'éduquer et appelle une réflexion sur les expressions premières des émotions et des sentiments. Par l'acquisition d'un vocabulaire précis, l'élève apprend à exprimer ces émotions, à en élucider les motifs et à les contrôler.

Il se prend en charge personnellement et exploite ses facultés intellectuelles et physiques. Il acquiert ainsi la confiance en sa propre capacité de réussir et de progresser. Il construit son identité en apprenant à croiser ses appartenances et en identifiant les lieux pertinents de leur expression.

L'élève développe sa capacité à résoudre les conflits de façon non-violente, et sa maîtrise des moyens d'expression, de communication, d'argumentation qui évite le recours à la violence.

L'élève acquiert en même temps le respect d'autrui : il est capable d'empathie et sait se mettre à la place des autres. Il exerce les règles de civilité et pratique la bienveillance. Par la mise à distance des préjugés et des stéréotypes, il est capable d'apprécier ceux qui sont différents et de vivre avec eux. Il refuse les discriminations, respecte l'autre sexe, est sensible à l'égalité entre les hommes et les femmes et fait preuve de tolérance. Il sait distinguer et respecter la vie privée.

- *Comprendre la règle et le droit*

L'élève acquiert le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Il comprend comment, dans une société démocratique, des valeurs communes garantissent les libertés individuelles et collectives, trouvent force d'application dans des règles et dans le système du droit, que les citoyens peuvent faire évoluer selon des procédures organisées. Il comprend les raisons de l'obéissance aux règles et aux lois, mais aussi la nécessité de travailler à les améliorer.

L'élève a appris à conformer son comportement aux règles du cadre scolaire, qui contraignent mais aussi autorisent et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il découvre le rôle éducatif et la gradation des sanctions et s'initie à la connaissance des institutions de justice.

Ces compétences reposent aussi sur des connaissances historiques : l'élève connaît les grandes déclarations des droits de l'homme et les principes fondateurs de la République française. Il connaît les pays constitutifs de l'Union européenne, quelques règles de son fonctionnement institutionnel. Il comprend que lois et institutions sont toujours perfectibles. Il comprend le rôle fondateur du principe de laïcité et son importance dans la vie publique.

- *Développer le jugement*

L'élève accède progressivement à l'autonomie en veillant à la cohérence de sa pensée, à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actions.

La formation de la personne inclut la capacité à comprendre et discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. De même, la formation du citoyen vise à ce que l'élève développe les compétences en matière de réflexion critique et d'argumentation qui lui permettent de fonder et de défendre ses jugements. Il apprend à identifier quelques grands problèmes éthiques posés par les progrès de la science et de la technique, et par le respect du monde vivant et de la biodiversité.

Il apprend à mesurer la complexité des problèmes rencontrés, à justifier ses choix en confrontant ses jugements avec ceux d'autrui, à éprouver la validité d'une information, à distinguer ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il devient capable de remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté. Il sait distinguer son intérêt particulier de l'intérêt général.

Il apprend par là à mesurer la portée des grands principes républicains : liberté d'expression et d'opinion, respect des croyances et des modes de vie.

- *Développer le sens de l'engagement et de l'initiative*

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et au delà. L'école doit permettre aux élèves de participer à la vie sociale de la classe, de l'établissement et de son environnement. L'esprit de coopération est encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits. La culture de l'engagement prend appui sur l'importance de la promesse et du respect des contrats dans la vie civile, mais aussi sur la connaissance du principe démocratique de participation à la vie publique et de la place des valeurs communes dans l'organisation de la vie collective. Cette connaissance rend capable de respecter les engagements pris envers soi-même ou envers les autres. Elle conduit à s'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances) ; à percevoir l'utilité des outils de la démocratie (ordre du jour, compte-rendu, votes...) ; à se sentir concerné par tous les aspects de la vie collective et de l'environnement, et à les prendre en charge à son niveau ; à travailler en autonomie et à coopérer avec les autres.

Les compétences acquises par l'élève lui permettent de s'engager aux côtés des autres, mais aussi de préparer sa vie future. En mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, l'élève développe son esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Il commence à faire des projets pour son orientation future : connaissance de l'environnement économique, des métiers et des parcours de formation.

Champs d'activité correspondants

Ce domaine de compétences et de connaissances engage par excellence la totalité des enseignements portés par les différentes disciplines, mais aussi par les situations concrètes de la vie scolaire dans son ensemble. Il s'appuie sur la participation de l'élève à la vie de l'école ou de l'établissement, et trouve un prolongement naturel dans les activités physiques et sportives qui mettent en jeu des règles, des valeurs et des arbitrages.

L'enseignement moral et civique, mis en place tout au long de la scolarité, fournit une occasion privilégiée pour développer et mettre en perspective ces compétences. Il en va

de même pour le parcours consacré à l'orientation et à la découverte des métiers, ou pour les démarches éducatives consacrées, par exemple, à la santé, à la formation aux premiers secours, à la sexualité, ou à la sécurité, notamment routière.

Domaine 4 : l'observation et la compréhension du monde

A l'issue de la scolarité obligatoire, l'élève dispose d'une culture scientifique et technique qui l'aide à connaître et comprendre le monde dans lequel il vit, ainsi que les grands défis de l'humanité.

Il est curieux, se pose des questions, et sait rechercher des réponses pertinentes. Il est familiarisé avec la démarche scientifique qui se donne pour objectif d'expliquer le monde, d'en comprendre les évolutions et d'agir sur lui selon une approche rationnelle qui permet de distinguer les faits et les hypothèses, des croyances et des opinions. Cette démarche, mise en valeur par la pratique de l'observation et de l'expérimentation, développe à la fois l'esprit critique et la rigueur, le goût de la recherche et de la manipulation, ainsi que la curiosité et la créativité.

Il a compris l'intérêt des mathématiques pour développer une représentation scientifique du monde ; il a aussi compris que les mathématiques se nourrissent des questions posées par les autres domaines de connaissance et les nourrissent en retour.

Il a développé un intérêt et un esprit critique à l'égard des progrès scientifiques et techniques. Il observe les règles élémentaires de sécurité liées aux techniques et produits rencontrés dans la vie quotidienne. Il comprend l'intérêt d'adopter une hygiène de vie qui respecte son propre corps grâce, par exemple, à une alimentation équilibrée et la pratique d'activités physiques et sportives. Il a une attitude responsable face à l'environnement et la préservation des ressources limitées de la planète.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

– *Se poser des questions et chercher des réponses*

L'élève sait observer et décrire des phénomènes naturels ; il s'interroge sur leurs causes. Pour ce faire, il possède une maîtrise suffisante d'un langage scientifique adapté et dispose des connaissances acquises au cours de sa scolarité. En particulier, il sait que l'univers est structuré depuis les plus grandes échelles (galaxies, étoiles, planètes) jusqu'aux plus petites (particules, atomes, molécules), que la matière se présente sous une multitude de formes, sujettes à transformations et réactions, et organisées du plus simple au plus complexe, de l'inerte au vivant. Il a connaissance des caractéristiques du monde vivant, de son organisation complexe et de l'importante diversité des espèces vivantes. Il sait que celles-ci ont évolué au cours de l'histoire de la Terre. Il connaît les principales fonctions du corps humain, également partagées par nombre d'espèces animales. Il sait

que le mouvement est régi par des forces, que l'énergie est partout présente dans l'univers et revêt de multiples formes (lumière, chaleur, électricité, mouvement...).

Il est également capable de rechercher et de sélectionner des informations nouvelles sur des types de supports variés, notamment numériques.

L'élève s'empare de la question ou du problème à résoudre. Il sait extraire, organiser et traiter l'information utile. Il manipule, tâtonne, explore plusieurs pistes, fait des essais, formule des hypothèses et émet des conjectures.

– *Expliquer, démontrer, argumenter*

Les sciences mettent en œuvre une démarche et des compétences spécifiques qui permettent de construire une représentation rationnelle du monde et d'en comprendre les évolutions. L'élève a été initié à cette démarche, ce qui lui a permis de développer des compétences d'observation, d'imagination, de rigueur, de raisonnement, de précision de langage. Il a acquis un esprit ouvert et critique. Il a compris ce qui distingue une preuve expérimentale d'une preuve logique.

L'élève a appris à manipuler, mesurer, calculer, expérimenter, argumenter et mobiliser différentes formes de raisonnement (par analogie, par déduction logique...) en fonction des besoins. Il sait émettre, tester et éprouver des hypothèses.

L'élève sait exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches en utilisant un langage précis qui repose aussi sur la maîtrise des unités, des grandeurs et la notion d'incertitude. Il est capable de présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, la réponse au problème posé. Il sait critiquer une démarche ou un résultat qui lui est présenté, analyser des démonstrations et valider des raisonnements.

– *Concevoir, créer, réaliser*

Alors que les sciences conduisent à « savoir pour comprendre », les développements technologiques s'efforcent de « savoir pour faire ». Aux notions clés qui structurent les sciences sont associées des applications technologiques mises au service de l'homme ; par exemple, matière et matériaux, énergie et « énergies », mouvement et transport, information et informatique, vivant et biotechnologies ...

En découvrant ce qui se cache derrière des démarches simples telles que « allumer la lumière », « jardiner », « téléphoner », l'élève développe un intérêt pour les progrès scientifiques et techniques et leurs effets au quotidien. Concevoir et créer un objet matériel ou un autre type de réalisation concrète, pour répondre au mieux et au plus simple à un besoin exprimé, s'adapter aux écosystèmes pour en bénéficier, met en œuvre chez l'élève l'observation, l'imagination, la créativité, le sens de l'esthétique et de la qualité, les talents manuels et le sens pratique, autant que la sollicitation des savoirs

scientifiques et techniques.

– *Comprendre et assumer ses responsabilités individuelle et collective*

L'élève est conscient de la place de l'éthique dans le progrès technologique. Il sait qu'il faut concilier les contraintes techniques et économiques avec le respect de l'Homme et de la nature.

L'élève peut adopter une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, et a développé un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé. En particulier il est conscient de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.

L'élève associe au « développement durable » une démarche pour concilier les activités économiques, la justice sociale, la protection de l'environnement. Il est sensibilisé au fait que le mode de vie actuel ne doit pas empêcher la satisfaction des besoins des générations futures.

Il a compris que la santé repose sur des fonctions biologiques coordonnées susceptibles d'être perturbées par les facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement. Il sait que certains de ces facteurs de risques dépendent de conduites sociales et de choix personnels.

Grâce à l'effet bénéfique sur la santé des activités physiques et sportives, grâce au dépassement de soi que ces activités exigent, l'élève accède à un sentiment de sécurité qui lui permet de se sentir bien dans son corps et de trouver sans agressivité ni appréhension sa place dans un groupe

Champs d'activités correspondants

Ce domaine comprend un vaste pan de la culture regroupant les mathématiques, l'informatique, les sciences de la vie et de la Terre, la physique, la chimie, la technologie. Il intègre des éléments d'histoire des sciences indispensables à la construction d'une culture scientifique et technique. En abordant les sciences dès le début de l'école primaire et en les pratiquant de façon active jusqu'à la fin du collège, l'élève se familiarise avec la démarche scientifique. Il est initié à la démarche d'investigation grâce à des pédagogies adaptées ou en étant confronté à des problèmes ouverts.

La géographie participe aussi à ce domaine par la compréhension des enjeux politiques, économiques, et technologiques auxquels sont confrontées nos sociétés, et fournit des données que les mathématiques permettent de traiter. La langue française est essentielle à ce domaine car la science a besoin de toutes les ressources de la langue. L'apport de l'éducation physique et sportive pour la représentation du corps humain ou l'étude du mouvement est aussi important.

Les activités d'observation, de manipulation, d'expérimentation, d'investigation et de fabrication contribuent à l'appropriation des connaissances et permettent à l'élève de développer ses compétences à argumenter, justifier ainsi qu'à communiquer dans l'écoute et le respect des avis exprimés.

La compréhension d'une réalité complexe demande de croiser les apports des différentes disciplines. On ne peut attendre de l'élève qu'il établisse de lui-même les connexions entre les différents enseignements qu'il reçoit. La conduite de projets menant à une réalisation concrète est l'occasion de mobiliser les savoirs et d'opérer des liens entre les disciplines. C'est aussi le moyen d'apprendre à s'engager dans le cadre d'un travail collectif.

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine

Le cinquième domaine du socle commun rassemble les connaissances et compétences qui permettent à l'élève d'acquérir tout à la fois le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité. Il s'agit d'acquérir les repères indispensables pour se situer dans l'espace et dans le temps, de s'initier aux représentations par lesquelles les hommes tentent de comprendre le monde dans lequel ils vivent, de commencer à identifier les façons dont ils l'organisent et d'en percevoir les enjeux. Il s'agit aussi de développer des capacités d'action et d'imagination pour produire des objets, des services et des œuvres : l'élève sait mobiliser ses connaissances et ses compétences dans des situations de la vie quotidienne mais aussi pour le plaisir d'exercer son pouvoir de création.

Par là, l'élève développe son jugement, son goût, sa sensibilité et sa capacité d'initiative. Sa perception du réel s'enrichit au fur et à mesure qu'il découvre la diversité des situations humaines, qu'il réfléchit sur ses propres opinions, ses sentiments, ses émotions esthétiques qu'il apprend à exprimer.

Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun

- se situer dans l'espace et dans le temps

L'élève peut se situer dans l'espace à différentes échelles : du milieu dans lequel il vit aux espaces national, européen et mondial. Il a aussi compris que les êtres humains pensent, organisent et aménagent leurs espaces de différentes manières.

L'élève a acquis les grands repères géographiques permettant d'identifier les grands ensembles physiques et humains.

Il peut identifier les grandes caractéristiques géographiques du continent européen et du territoire national (organisation et localisations, ensembles régionaux, outre-mer).

Il a approché les grandes questions du développement : il a appréhendé les causes et les conséquences des inégalités, les sources de conflits et les solidarités, les problématiques mondiales de l'énergie, des ressources, de l'environnement et du climat.

Il sait situer dans l'espace un lieu ou un ensemble géographique, en travaillant sur des cartes à différentes échelles et en produisant lui-même des représentations graphiques. Il est sensibilisé à tout ce que les paysages révèlent des atouts et contraintes du milieu, de l'activité humaine, passée et présente, et sait établir des liens entre l'espace et l'organisation des sociétés.

L'élève a acquis les repères historiques permettant d'identifier les principales périodes de l'histoire de l'humanité ainsi que les grandes ruptures. Les événements fondateurs permettent de situer ces périodes les unes par rapport aux autres. L'élève a pu se rendre compte de la diversité des modes de vie, des représentations, des idées et croyances et s'ouvre par là à la notion de civilisation. Il a appris à situer dans le temps des découvertes scientifiques et techniques, et à en percevoir les conséquences historiques. Il prend ainsi conscience que pour comprendre notre monde il faut être sensible à la perspective historique.

- comprendre les représentations du monde

L'élève a découvert le sens et l'intérêt de quelques grandes œuvres du patrimoine national et mondial dans les domaines de la littérature et des arts. L'élève découvre également la façon dont les grandes étapes du progrès scientifique et technique font évoluer nos représentations du monde et nos modes de vie. Il comprend que les aspects essentiels de l'existence humaine (naissance et mort, âges de la vie, famille, amour, vie sociale, etc.) nourrissent des œuvres qui ont une histoire inscrite dans les créations du passé et qui se prolonge dans la création contemporaine. Il comprend que les œuvres littéraires constituent des représentations du monde et des interrogations sur celui-ci. La découverte de ces œuvres, et l'étude de leur forme et de leurs significations, contribuent au renforcement des compétences d'interprétation qui sont au cœur d'une culture humaniste.

Dans le respect du principe de laïcité, il a étudié le fait religieux et pris conscience que les religions portent aussi une façon de se représenter le monde.

Il est habitué à nourrir sa culture par la lecture, la production d'écrits divers et l'utilisation des différents médias culturels, la fréquentation des musées et des spectacles, la pratique d'activités culturelles et artistiques.

- comprendre les organisations du monde

L'élève a compris quelques grandes caractéristiques de la vie des hommes en société. De

la cité grecque aux états modernes, il s'est initié aux différentes formes d'organisation politique, au développement des idéaux démocratiques et à la reconnaissance des droits de l'Homme.

Il a découvert une première approche des formes d'organisation économique et sociale, et des grands principes de la production et de l'échange. Il possède quelques savoirs pratiques qui lui permettent de comprendre les règles et le droit de l'économie sociale et familiale, du travail de la santé et de la protection sociale.

Il possède ainsi les notions de base lui permettant d'aborder les grands débats du monde contemporain: la mondialisation, les interdépendances dans le monde, les conditions de la paix; les enjeux du développement durable; la question des ressources, des risques (naturels, industriels, de conflit), leur gestion, leur prévention, la notion de défense et les conditions de la paix.

Il a construit de la sorte une citoyenneté critique et partagée, ouverte à l'altérité.

-concevoir, créer, réaliser

L'élève doit se confronter lui-même aux contraintes et aux ressources de l'activité humaine. Par la pratique d'activités physiques et artistiques collectives, par la création d'œuvres personnelles exploitant les divers champs de la production artistique et culturelle, il comprend que sa pratique est régie par des règles, des démarches et des techniques. Il inscrit ainsi ses productions personnelles dans une tension dynamique entre les œuvres du passé et la création contemporaine. Il situe son activité physique dans les champs de référence des activités sportives et sait la gérer pour améliorer ses performances et tirer partie des techniques mises au point dans le cadre du mouvement sportif.

Il a appris également les principes de conception et de fabrication des objets, des biens et des services dans le cadre de l'artisanat ou de l'industrie. Il sait les mettre en œuvre pour concevoir et produire des objets tenant compte des contraintes des matériaux, des techniques et processus de production, et respectant l'environnement.

Champs d'activité correspondants

Par des études de cas, l'analyse de documents, des enquêtes ou des entretiens, l'élève situe dans l'espace et le temps, décrit, compare. Il utilise les repères historiques et géographiques qu'il a acquis. Il prend conscience que l'histoire est une construction en interaction avec le présent et permet de donner sens à l'actualité.

Il exprime ses sensations et ses émotions par des productions littéraires et artistiques, et pratique, sous des formes diverses, la fonction poétique du langage.

En étudiant quelques démarches scientifiques et productions techniques, il a compris les liens étroits qui unissent l'activité humaine et les principes d'organisation des sociétés.

Ce cinquième domaine relève, dès l'école élémentaire, de la contribution de différents champs disciplinaires ou disciplines : français et langues étrangères ou régionales, vivantes ou anciennes, enseignements artistiques et parcours d'éducation artistique et culturelle, histoire-géographie, enseignements scientifiques et technologiques, enseignement moral et civique...